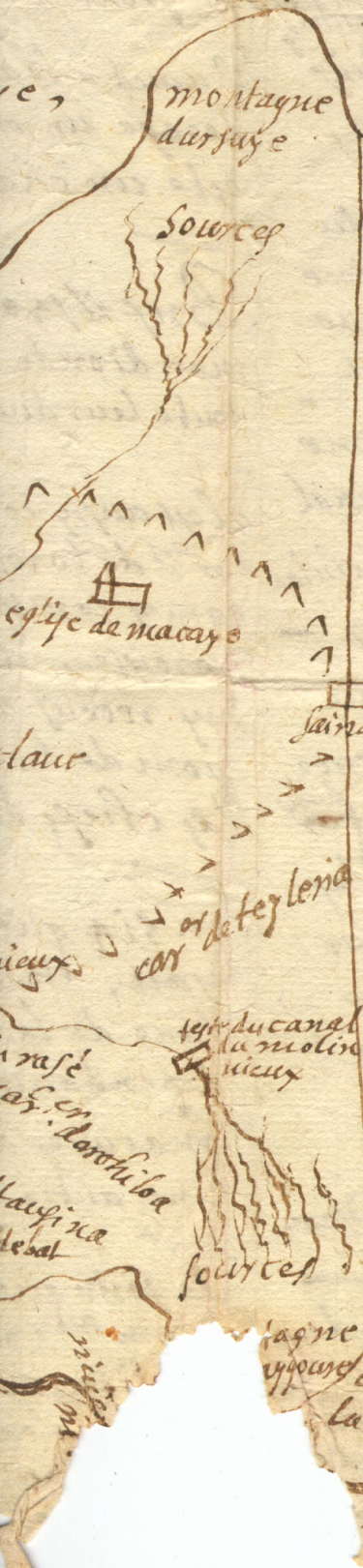


macaye, et meridionale, et de garro, et lorosoa en dependans

prend le nord
nord

U28



Toutes les eaux qui descendent dursaye et de baygoure du costé du couchant tombant dans le département de macaye composent le ruisseau de saltausina sur lequel tant le moulin rasé en 531 que les moulins vieux et neuf du viconte comme aussi le moulin du de bat que le vivat de lorosoa a comance de bapin, ont leur assiette.

A remarquer que toutes les sources dudit ruisseau venant de baygoure s'assemblent a la tete du canal du moulin vieux marquée lequel celles dursaye viennent aussi aboutir tout dans les limites de macaye en sens tout leur cours jusqu'à la rivière de niue laquelle sert de borne a ladite

Levant
paroisse de macaye entre orsay et yssais, tenant au midy et au couchant

Le syndicat est le lieu neutre en ou le peuple de l'un et de l'autre costé s'assemble, mais c'est pour traiter tout seulement de ce qui touche leur commune de terres, qui comprend en soy tout ce qui est inculte tant du costé de meridionale et garro que de macaye a la seule reserve du contenu dans l'enclave qui est le vieux corps de la paroisse de macaye

Le canal du moulin vieux reçoit a sa tete toutes les eaux de baygoure et les conduit sous le nom de saltausina d'un moulin a l'autre, jusqu'à la rivière de niue, ou il se perd en sortant de la fore de macaye

Tournef

U28

A remarquer que la question ainger de a montrer que le lieu
de l'emplacement du molin de lorosa a comence de bastir
est dans les car^{es} darrichiloa et de saltayna, ainsi que estoit le molin
rase en 551 auxquelz lieux la cour a par divers arrests contradictoires
fait de pauc^{es} de en bastir aucun au prejudice de molins
du viconte

Or par l'enquinte que fait leau de saltayna de vuy la teste du
canal du molin neux ^{et} maniere en ce plan nyqua la riviere
de niue, au long du quel canal sont les molins a il se trouue
que l'assiete du molin rase, et celle du molin cont'antieuz sont
entoloz du coste du midy tirant a orays ^{est} et que la mesme
eau sert de separation de prap son assemblage a la teste du canal
du molin neux nyqua la riviere de niue, des car^{es} darrichiloa
et saltayna, davec celui de lorosa. En sorte que celui ^{est}
a son assiete du coste du nord et du couchant a son coste du
nuyseau, et les autres ont la leur de l'autre coste de la mesme
eau tirant au midy nyquaux terres dorsays. Si bien que ^{est}
La cloyson que fait leau de saltayna sont contenuz les
Lieux de ~~lorosa~~ darrichiloa et de saltayna et par
consequant d'icy est induc de la prohibition ce qui demeure
signifie par le prooy verbal de la visite de n^{ost}r ducal, et
par long^{ue} du viconte

Les deux ponts qui sont marquez en ce plan estre sur le ruyseau
de saltayna, aboutissent a deux chemins royaux l'un est
proche l'eglise du car^{re} de lorosa, et l'autre est fort proche de
la riviere de niue, may tout l'espar qui est entre l'un et l'autre
pont est un desert ny ayant en tout ce qui est adiacant aux
et au molin du debat qui a son assiete entre les deux ^{est}
nyqua orays tirant au midy que roches ageory et
neultz ou les habitans desdits car^{es} cultient les ^{est}
en grays terres et ont ^{est} bon a tres bethal

Quand
seule piece
de front

Quand a la
lorage un
este un ch

Bref il pr
mondi orde
oute leur di

il est aussy c
car^{es} de lor
raves cony
paroyse, c
ny rooy
nom de la
les chefs

en 514 qu
y ait, tou
lune de la
dependant
macoye
une autre

de sorte qu
un
liguier
glo

Quand la structure des ponts elle est telle qu'il ny a qu'une seule piece de bois en chacun, ou un seul homme y peut passer de front.

Quand leau elle est si habondante qu'en tout temps hors lorage un chien la peut franchir d'un seul saut, et en este un chat y peut passer sans moultier le pie.

Bref il sera remarque, que d'origine et en tout le temporel mendiande et garro n'ont fait qu'un corps de paroisse, que toute leur division se preste regard le spirituel.

Il est aussy constant que le vieux corps de macaye avec les car^{es} de lorosoa, archiloa, saltalafina, et tayloria n'ont jamais compose en tout le temporel qu'un mesme corps de paroisse, et que les habitans d'icy car^{es} ne sont cognez ny vocuz aux assemblees generales du pays que sous le nom de la be de macaye. Or les abes ou tabour sont les chefs de la police et virade en chascune paroisse.

En si que la coustume locale du pays fut redigee par tout, toutes les paroisses en tabour estoit distinctes l'une de l'autre, ainsi mendiande avec les car^{es} de sa dependance marquez au plan en composoit une, et macaye avec ses car^{es} notes au mesme plan en composoit une autre.

de sorte que la commun^{te} faite entre ces paroisses de tous leurs ne destruit pas leur establissement, mais a este diligemment faite contre les vicontes de macaye, pour eviter de loutir et confondre ses droits sur les commun^{tes} de macaye. Le roy comue seign^{ur} de mendiande, du couchant du levant avec mendiande, du couchant du nord avec ho parro, et du midy avec o